



## SECTION 3 - Déclaration personnelle et autorisation

En signant cette demande d'adhésion, je confirme que :

Je présente une demande au **Programme pour la fibrose kystique** - Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick (PMONB) et je fournis dans le présent formulaire des renseignements à cette fin.

Je comprends que je peux retirer ma demande et annuler ma couverture en tout temps.

Les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, exacts. Je comprends que transmettre des renseignements faux ou incomplets constitue une infraction.

J'autorise le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick à recueillir des renseignements auprès de l'Assurance-maladie et de tiers, afin de vérifier l'information sur ce formulaire et l'admissibilité au Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick.

Je consens à informer le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick de tout changement pouvant avoir des répercussions sur ma couverture.

Je comprends que les renseignements personnels que je fournis ainsi que tous les renseignements personnels actuellement en la possession du Plan ou susceptibles d'être collectés à l'avenir pourront être recueillis, utilisés ou communiqués aux fins d'application des modalités du Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick.

J'autorise le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick à recueillir, à utiliser et à divulguer mes renseignements personnels en vertu des conditions énoncées ci-dessus, aussi longtemps que je serai couvert par le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick.

Je comprends que je peux révoquer mon consentement à tout moment. Dans certains cas, la révocation de mon consentement peut mettre le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick dans l'impossibilité de me fournir la couverture ou les services assurés demandés.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date de la signature : 

J	J	M	M	A	A	A	A

Le nom et la signature d'un parent ou d'un tuteur sont requis si :

- le demandeur est âgé de moins de 16 ans;
- le demandeur est âgé entre 16 et 18 ans (inclusivement) et n'a pas la capacité de signer la déclaration personnelle et l'autorisation;
- le demandeur est âgé de 19 ans ou plus et n'a pas la capacité de signer la déclaration personnelle et l'autorisation, ou a donné l'autorité légale à une autre personne d'agir en son nom. Veuillez joindre une copie de la procuration pour soins personnels. Veuillez communiquer avec le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick si vous n'avez pas de procuration.

Nom du parent/tuteur : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date de la signature : 

J	J	M	M	A	A	A	A

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la gratuité des médicaments sur ordonnance*, LN-B 1975, c P-15.01, art 2. Ils seront utilisés et divulgués aux fins de l'administration du Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick. Ils peuvent être utilisés et divulgués conformément à la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*, LN-B 2009, c P-7.05. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la collecte et l'utilisation de renseignements personnels, visitez le site Web [www.gnb.ca/santevieprivatee](http://www.gnb.ca/santevieprivatee), ou contactez le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués sur la première page.